



Table des matières

02	Avant-propos du vice-président
04	Rapport financier
05	Bilan
06	Compte de résultat
07	Rapport de l'organe de révision
08	Annexe aux comptes annuels
09	Comité / Bureau du Comité
09	Association / Secrétariat
10	Perspectives

Avant-propos du vice-président



La première année sans audit des cours de la formation continue obligatoire et volontaire a été marquée par des activités visant à réorienter le CSR. Actuellement, le CSR effectue l'audit des cours de tracteurs G40 sur mandat de l'OFROU, avec le soutien d'un partenaire mandaté.

Les tâches administratives quotidiennes ont été assurées jusqu'à fin mars dans le cadre d'un mandat à temps partiel. Cela a permis au comité de se concentrer avant tout sur la réorientation stratégique du CSR. A partir du mois d'avril, l'évaluation des différentes idées de projets en vue de la réorientation a pu être poursuivie à temps partiel avec un développeur de projets employé à plein temps. Grâce à la longue expérience et aux connaissances sectorielles de ce spécialiste, des projets ont pu être élaborés dans le cadre d'ateliers intensifs et d'entretiens individuels avec les membres intéressés. Il s'agissait avant tout de couvrir avec les idées commerciales un besoin avéré en matière de sécurité routière, qui génère en même temps des recettes pour le CSR. Le CSR a également veillé à aborder autant que possible de nouveaux domaines thématiques qui ne sont encore proposés par aucune autre organisation. Des demandes de financement ont été déposées en octobre 2022 auprès du Fonds de sécurité routière (FSR) pour trois idées de projets élaborées. Celles-ci n'ont toutefois malheureusement pas été approuvées. La réduction radicale des structures - suppression physique du secrétariat, gestion mandatée du secrétariat et collaboration du comité - a permis de réduire fortement les frais de fonctionnement. L'adresse postale reste inchangée à l'emplacement de l'ancien secrétariat, Effingerstrasse 8 à Berne, et la joignabilité est également assurée dans le bureau à distance. Ces mesures donnent au CSR le temps de se réorienter sur une longue période, même avec des moyens financiers limités. Dans l'ensemble, on constate que le CSR est sur la bonne voie, mais que le pas vers le nouveau monde de la sécurité routière exige encore beaucoup de travail et que le CSR dépend du financement par le Fonds de sécurité routière (FSR) ainsi que de la bonne volonté et de la collaboration des partenaires et des membres.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La 60e assemblée générale a eu lieu le 23 juin 2022 dans le vénérable hôtel de ville de Berne. Les membres présents ont été informés en détail de la nouvelle situation sans les deux missions principales et de la réorientation en cours. Ils ont ensuite approuvé les comptes et le rapport annuel. L'assemblée a donné décharge au comité directeur et a confirmé l'organe de révision.

COMITÉ

Au cours de l'exercice, le comité a tenu cinq réunions ordinaires. Pour préparer ces dernières et gérer les affaires courantes, le bureau du comité a tenu six réunions ordinaires. Les points forts ont été la finalisation du transfert des travaux au FSR et à l'asa, la résiliation d'engagements ou de postes de dépenses devenus inutiles, l'organisation d'ateliers avec les membres et les partenaires en vue d'une réorientation stratégique, afin de développer de nouvelles prestations de service. Tout cela a été précédé d'une planification des liquidités avec une gestion stricte des dépenses et des efforts continus pour réduire les coûts.

Par conséquent, si l'intensité des dépenses reste modérée, on peut partir du principe que les moyens disponibles permettront d'assurer le fonctionnement de l'association au moins jusqu'à l'assemblée générale de 2024 (y compris une réserve finale de 50 000 francs).

La direction du comité, c'est-à-dire la garantie des tâches présidentielles, incombe jusqu'à nouvel ordre aux trois membres du comité mentionnés à la page 9, qui forment un triumvirat. Urs Wernli ayant souhaité quitter le comité directeur et donc le bureau à la fin de l'année 2022, Michael Gehrken, membre du comité directeur, a pris sa place au sein du bureau. Kurt Wenger, en tant que vice-président, a de nouveau assuré le rôle de primus inter pares.

Depuis décembre 2022, des clarifications sont en cours pour pouvoir occuper la présidence. L'intention est de recruter une personne issue du parlement national.

Par ailleurs, il est prévu d'élargir le comité à l'avenir en y intégrant des représentants de la police, de la circulation routière et piétonne, des assurances et des transports publics.

SECRETARIAT

Au cours de l'année écoulée, le secrétariat a également été dirigé ad interim par le vice-président. A quelques exceptions près, il n'y a eu que peu de tâches de gestion du personnel à résoudre au cours de l'exercice. Il s'agissait en particulier de tâches de résiliation de contrats et dans les domaines statutaires de l'association - spécifiquement dans la préparation et la réalisation de nombreuses réunions - mais aussi dans l'élaboration des projets. Ils y ont largement contribué : Le chef de projet engagé en avril 2022, une collaboratrice à temps partiel partie en mars 2022 ainsi que deux spécialistes d'entreprises mandatées.

Au nom du triumvirat, ainsi qu'au nom du comité directeur, je remercie les membres et les partenaires, nos employés et les personnes mandatées, afin de mener le navire CSR avec assurance vers un nouvel avenir au cours de cette nouvelle année exigeante.

LE VICE-PRÉSIDENT

Kurt Wenger

Rapport financier

1 GÉNÉRALITÉS

Les présents comptes annuels, clôturés au 31 décembre 2022, ont été établis conformément aux prescriptions de la loi suisse, tout particulièrement à celles des articles consacrés à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes du Code des obligations (art. 957 à 962).

Ce rapport financier présente les principales évolutions du bilan et du compte de résultat, en complément de la publication en annexe.

2 EXPLICATIONS RELATIVES AU BILAN AU 31.12.2022

Le total du bilan s'élève au 31.12.2022 à CHF 544'089.25 et a diminué de CHF 804'896.52 par rapport à l'année précédente.

Le degré de liquidité 2 s'élève à 1154.1%, ce qui est supérieur à la moyenne et garantit la solvabilité du CSR. La fortune se compose en grande partie de liquidités (88.3%).

La fortune de CHF 544'089.25 est à mettre en parallèle avec des dettes d'un montant de CHF 95'897.03 et des fonds propres d'un montant de CHF 448'192.22.

Les dettes se répartissent en fonds étrangers à court terme de CHF 45'897.03 et en fonds étrangers à long terme de CHF 50'000. Les fonds étrangers à court terme comprennent le compte de régularisation passif ainsi que les dettes à court terme résultant de prestations ; les fonds étrangers à long terme sont constitués de provisions.

Les fonds propres sont divisés en un capital d'association (doté de CHF 350'000) et en capitaux de réserve, selon des considérations de gestion d'entreprise. Les capitaux de réserve comprennent une réserve affectée (fonds de garantie) d'un montant de CHF 200'000 ; les autres postes (réserves et bénéfice reporté) ne sont pas affectés.

3 COMPTE DE RÉSULTAT 2022

3.1 Résultat de l'entreprise

Le CSR a clôturé l'exercice avec une perte de CHF 412'050.89. Outre les cotisations des membres, aucun revenu notable n'a pu être généré, comme cela a été expliqué lors de l'assemblée générale 2022. C'est ce qui a entraîné la perte de l'entreprise, légèrement inférieure aux attentes.

3.2 Produits

Le chiffre d'affaires de l'année sous revue s'élève à CHF 49'011.17. Suite au transfert de la gestion des panneaux de prévention au Fonds de sécurité routière (FSR), les recettes ont été moins importantes que prévu.

3.3 Charges

Les principaux postes de dépenses sont les charges de personnel et les charges d'exploitation. Les charges de personnel se sont élevées à CHF 291'201.60 et les charges d'exploitation à CHF 255'255.89.

3.4 Explications supplémentaires

La structure des coûts du CSR a été radicalement adaptée en 2022. Cependant, cette adaptation de la structure des coûts a également entraîné des dépenses, d'où la perte de ce montant. Les dépenses ont été surveillées en permanence par le comité directeur pendant l'année 2022 dans le cadre d'un contrôle mensuel des liquidités.

Bilan au 31 décembre 2022

		31.12.2019	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2022
1	ACTIFS				
10	Actif circulant				
100	Liquidités	916 558.77	792 922.63	273 933.77	480 363.78
106	Titres	100 000.00	100 000.00	0.00	0.00
110	Créances résultant de prestations	443 955.15	437 642.44	980 135.60	18 235.65
119	Autres créances	49 984.35	81 460.20	15 238.85	31 098.35
130	Actifs de régularisation	33 310.20	55 643.65	66 400.65	1 284.57
10	Total Actif circulant	1 543 808.47	1 467 668.92	1 335 708.87	530 982.35
14	Actifs immobilisés				
141	Autres immobilisations financières	13 107.05	13 109.60	13 106.90	13 106.90
150	Immobilisations corporelles meubles	11 404.00	12 822.00	170.00	0.00
14	Total Actifs immobilisés	24 511.05	25 931.60	13 276.90	13 106.90
	TOTAL ACTIFS	1 568 319.52	1 493 600.52	1 348 985.77	544 089.25
2	PASSIFS				
20	Capital étranger à court terme				
200	Dettes à court terme résultant de prestations de services	127 454.75	276 703.50	290 168.11	5 409.68
222	Autres dettes à court terme	48 594.80	52 922.98	38 414.55	0.00
230	Passifs de régularisation	23 811.75	80 775.05	19 710.00	40 487.35
233	Provisions à court terme	182 450.00	110 450.00	10 450.00	0.00
20	Total Capital étranger à court terme	382 311.30	520 851.53	358 742.66	45 897.03
26	Capital étranger à long terme				
260	Provisions à long terme	200 000.00	130 000.00	130 000.00	50 000.00
26	Total Capital étranger à long terme	200 000.00	130 000.00	130 000.00	50 000.00
28	Fonds propres				
2800	Capital de l'association	350 000.00	350 000.00	350 000.00	350 000.00
	Total Capital de l'association	350 000.00	350 000.00	350 000.00	350 000.00
290	Réserves / bénéfice résultant du bilan				
2920	Réserves	400 000.00	400 000.00	400 000.00	400 000.00
2930	Fonds de sécurité	200 000.00	200 000.00	200 000.00	200 000.00
2990	Report des bénéfices/pertes	32 087.51	36 008.22	- 107 251.01	- 89 756.89
290	Total Réserves/report des bénéfices	632 087.51	636 008.22	492 748.99	510 243.11
28	Total Fonds propres	982 087.51	986 008.22	842 748.99	860 243.11
	Résultat de l'entreprise	3 920.71	- 143 259.23	17 494.12	- 412 050.89
	TOTAL PASSIFS	1 568 319.52	1 493 600.52	1 348 985.77	544 089.25

Compte de résultat 2022

	Comptes 2019	Comptes 2020	Comptes 2021	Comptes 2022	
Produits des prestations CSR					
341	Total Produits AQ perfectionnement facultatif	507 089.00	279 470.50	344 437.15	0.00
342	Total Produits Conseil d'experts	16 702.00	0.00	0.00	0.00
343	Total Produits AQ formation continue obligatoire	1 210 103.50	879 278.95	961 418.70	3 858.87
344	Total Produits Gestion des panneaux avertisseurs	85 957.00	59 198.00	98 489.00	2 667.45
345	Total Produits Développement du PF	0.00	55 578.65	77 730.75	0.00
348	Total Conseil CSR	264 744.40	242 103.00	289 655.00	5 350.00
350	Total Déductions sur les produits	0.00	- 3 081.00	0.00	0.00
	Total Produits des prestations	2 084 595.90	1 512 548.10	1 771 730.60	11 876.32
36	Total Autres produits et cotisations des membres	44 296.30	42 488.95	54 457.22	37 134.85
	Total Produits CSR	2 128 892.20	1 555 037.05	1 826 187.82	49 011.17
42	Total Charges de prestations	0.00	0.00	0.00	0.00
	Marge brute 1	2 128 892.20	1 555 037.05	1 826 187.82	49 011.17
Charges de personnel					
560	Total Charges salariales pour l'administration	764 874.90	723 740.21	733 324.42	120 519.86
570	Total Charges sociales pour l'administration	142 865.15	129 822.90	126 179.10	13 549.85
580	Total Autres charges de personnel	68 765.10	52 591.15	59 543.35	51 165.64
585	Total Coûts liés au comité	69 364.30	54 666.05	76 484.60	78 662.95
586	Total Coûts liés aux membres	10 705.30	9 452.75	19 160.90	23 903.30
590	Total Prestations de travail de tiers	594 729.40	299 777.30	337 371.70	3 400.00
	Total Charges de personnel	1 651 304.15	1 270 050.36	1 352 064.07	291 201.60
	Marge brute 2	477 588.05	284 986.69	474 123.75	- 242 190.43
600	Total Charges d'exploitation	215 479.20	145 194.25	179 088.75	43 133.60
650	Total Administration et informatique	111 432.40	136 366.55	169 195.01	103 354.38
660	Total Marketing et communication	25 865.85	19 398.50	75 157.70	108 767.91
670	Total Autres charges administratives	124.35	8 243.15	13 877.80	0.00
	Total Charges d'exploitation	352 901.80	309 202.45	437 319.26	255 255.89
	Résultat d'exploitation 1 (EBITDA)	124 686.25	- 24 215.76	36 804.49	- 497 446.32
692	Total Amortissements des immobilisations corporelles meubles	15 269.60	8 163.20	14 909.10	0.00
693	Total Provisions	0.00	0.00	0.00	0.00
	Résultat d'exploitation 2 (EBIT)	109 416.65	- 32 378.96	21 895.39	- 497 446.32
685	Total Charges financières	- 527.55	- 409.19	- 451.41	- 364.67
680	Total Produits financiers	517.20	517.35	509.60	0.00
800	Total Charges/produits exceptionnels	0.00	- 27 235.25	100 397.75	89 331.00
	Résultat d'exploitation 3 avant impôts (EBT)	109 406.30	- 59 506.05	122 351.33	- 408 479.99
89	Total TVA et impôts à la source	105 485.59	83 753.18	104 857.21	3 570.90
	Résultat de l'entreprise	3 920.71	- 143 259.23	17 494.12	- 412 050.89

Rapport de l'organe de révision



Tél. +41 31 327 17 17
www.bdo.ch
bern@bdo.ch

BDO SA
Hodlerstrasse 5
3001 Berne

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale des membres du

Conseil Suisse de la sécurité routière, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexe) du Conseil Suisse de la sécurité routière, Berne pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la direction, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes annuels. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance. Un collaborateur de notre société a participé durant l'exercice sous revue à la tenue de la comptabilité. Il n'a pas pris part au contrôle restreint.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Berne, le 17 mai 2023

BDO SA

Thomas Bigler

Expert-réviseur agréé

Sibylle Schmid

Réviseur responsable
Expert-réviseur agréée

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2022

PRÉCISIONS SUR LES PRINCIPES APPLIQUÉS AUX COMPTES ANNUELS

Précisions sur les principes appliqués aux comptes annuels tout particulièrement celles des articles consacrés à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes du Code des obligations (art. 957 à 962).

Pour l'essentiel, les principes d'évaluation suivants ont été appliqués dans les comptes annuels:

- les actifs et les passifs monétaires ont été évalués à la valeur journalière resp. nominale;
- les immobilisations corporelles sont directement amorties en fonction de leur durée d'utilisation;
- les provisions sont axées sur le besoin en engagements latents et l'objectif de maintien de la valeur du capital.

Autres informations exigées par la loi	2022	2021
Le Conseil Suisse de la sécurité routière est une association dont le siège se situe à Berne.		

Nombre de collaborateurs	2022	2021
jusqu'à dix postes à temps plein	applicable	applicable

Engagements envers des institutions de prévoyance		
Engagements envers la caisse de pension	-	-

Montant restant des engagements		
Contrat de location des locaux et des places de parking (jusqu'au 31.12.2022)	30 270.00	49 910.00
Contrat de bail Archives (jusqu'au 31.12.2022)	4 159.00	6 239.40

Explications sur les postes exceptionnels, uniques ou hors période:		
Dissolution de la provision pour la révision de la TVA	-	-
Dissolution de la provision à court terme	10 450.00	100 000.00
Dissolution de la provision à long terme	80 000.00	-
Encaissement de débiteurs déjà sortis de la comptabilité	-	397.75
Total Produits exceptionnels, uniques ou hors période	90 450.00	100 397.75

Leasing Véhicules 2021	944.00	-
Crédit d'impôt anticipé 2020	175.00	-
Total Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	1 119.00	-

Total Résultats exceptionnels, uniques ou hors période	89 331.00	100 397.75
---	------------------	-------------------

Dissolution nette des réserves latentes	90 450.00	77 172.00
---	-----------	-----------

Informations complémentaires		
Le crédit pour la redistribution de la taxe sur le CO ₂ , d'un montant de CHF 757.85, a été comptabilisé dans les produits CSR (autres produits).		

Comité / bureau du Comité

Le comité se compose du vice-président et, en 2022, de cinq ou six (à partir de l'AG 2022) membres du comité directeur - dont trois font partie du bureau du comité. Dans l'esprit d'un triumvirat, l'association est dirigée par intérim sans président depuis l'assemblée générale du 11.09.2020. Le rôle de primus inter pares est assumé par le vice-président pendant cette période transitoire.

À FIN 2021, LE COMITÉ ÉTAIT COMPOSÉ COMME SUIT

Président

Vacant: depuis l'Assemblée générale du 11.09.2020 et jusqu'à nouvel ordre. Ce rôle est exercé ad interim par le vice-président.

Vice-président

Kurt Wenger, Meikirch (membre du bureau du Comité)

Organisations de droit public

Armée suisse, Office de la circulation routière et de la navigation, Olivier Kuster, Berne

Mobilité douce

Pro Velo Suisse, Daniel Schöbi, Gossau SG

Trafic motorisé

TCS, Touring Club Schweiz, Christophe Nydegger, Vernier/Genève
L-drive Schweiz | Suisse | Svizzera,
Dr. Michael Gehrken, Berne

Trafic professionnel et lourd

ASTAG, Association suisse des transports routiers, Gallus Bürgisser, Berne (membre du bureau du Comité)

Organisations de droit privé

Urs Wernli, président d'honneur de l'UPSA,
Union professionnelle suisse de l'automobile, Herznach
(membre du bureau du Comité)

Association

MEMBRES

Au 31 décembre 2022, le CSR comptait au total 146 membres.

INFORMATIONS SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

La 60e assemblée générale a eu lieu le 23 juin 2022 à l'hôtel de ville de Berne. Ce lieu vénérable a été choisi pour marquer le 60e anniversaire. La présentation détaillée des travaux réalisés dans le cadre de la réorientation a été très appréciée par les membres participants. Ces explications ont été délibérément données avant l'adoption des points financiers, de sorte que les questions de compréhension ont pu être posées avant, ce qui a été très apprécié.

La partie statutaire de l'assemblée s'est déroulée en bonne et due forme. Le rapport annuel 2021, y compris les finances et le rapport de révision, a été approuvé et l'organe de révision a été confirmé pour une année supplémentaire. A la fin, l'orateur invité, le conseiller national Matthias Aebischer (président de pro Velo Suisse), s'est adressé à l'assemblée et ses propos ont été extrêmement bien accueillis par les membres.

Secrétariat

Les tâches à temps partiel de la comptable Franziska Grunder, qui a quitté l'association, ont été externalisées sous mandat à une société de comptabilité à partir du 1er février 2022.

En 2022, le secrétariat a été géré administrativement jusqu'à fin mars par Elisabeth Wäfler, la collaboratrice à temps partiel depuis plusieurs années. Elle a dû se réorienter, car le CSR ne peut pas s'engager à long terme jusqu'à nouvel ordre.

Par ailleurs, Andreas Schumacher a collaboré en tant que chef de projet pour la réorientation au sein du CSR pendant la période du 1er avril 2022 au 31 janvier 2023.

A partir du 1er juillet 2022, les tâches administratives du secrétariat ont été mandatées.

L'audit des cours de tracteurs G40 est assuré sur mandat par Paul Althaus

Perspectives

LE CSR EN TANT QUE CONSEILLER ET PRESTATAIRE DE SERVICES

Dans le domaine de la sécurité routière, le CSR veut être considéré comme la plateforme pertinente pour l'échange d'expériences et d'intérêts entre les membres, les partenaires et les usagers de la route. De plus, le CSR partage ses connaissances et ses compétences par le biais de sa plateforme neutre et veut contribuer à la sécurité routière en Suisse en tant que conseiller. Son label est synonyme de qualité élevée dans le travail de prévention et son engagement favorise un apprentissage

PRÉSIDENCE DU CSR À PARTIR DU 1.1.2024

Le comité d'administration nomme la conseillère nationale Nadja Umbricht Pieren (UDC) à la présidence du CSR lors de l'assemblée générale 2023. En tant que politicienne expérimentée, membre du Parlement national depuis 2011 et membre de la Commission des transports et des télécommunications au Conseil national, le CSR aura une présidente qui saura défendre les intérêts de la sécurité routière.

PROJETS

Le Fonds de sécurité routière (FSR) a approuvé le financement de la demande du projet pilote régional « Focus group Seniors : Initier un dialogue sur les risques de la circulation routière ». Les principaux objectifs du projet sont l'activation et la sensibilisation de base du groupe cible des seniors et la réduction des accidents de la route.

Le projet est mis en œuvre en coopération avec des membres du CSR et des partenaires.

Les enseignements tirés du projet pilote fourniront la base pour la demande d'un projet de suivi en octobre 2024 et la poursuite avec extension à toute la Suisse à partir de 2025.

Traduit avec www.DeepL.com/Translator

Schweizerischer Verkehrssicherheitsrat
Conseil Suisse de la sécurité routière
Consiglio Svizzero della sicurezza stradale

Effingerstrasse 8 | 3011 Berne | info@vsr.ch | www.vsr.ch

